

**AGENCEMENT ET DESIGN
D'ESPACES INTÉRIEURS**

Laurence Dumont

79000 Niort
07 48 11 91 37
laurence.dumont@revlarchi.fr
www.revlarchi.fr

N° : FAC00141

Date : 31/10/2025

N° client : CLT00089

M. & Mme Marie CAILLAULT et Jérémie JOYET

1 rue Bela Bartok
79000 NIORT

Réf. : Réf. à DEV00073

Votre demande :

Vous êtes en train d'acquérir une maison d'habitation destinée à devenir votre résidence principale. Vous avez un projet d'agencement et d'agencement global du sous-sol de cette maison.

DESCRIPTIF DU LIEU

- Adresse du projet : 19 rue Jean Macé, à Niort
- Parcelle cadastrée : 000 BH 87 (1140 m²)
- Maison des années 60, sur sous-sol partiellement enterré (2 niveaux : RDC et sous-sol), non mitoyenne, de forme carrée.

- Quartier du quai Métayer, maison située dans un périmètre AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) soumis à avis de l'Architecte des Bâtiments de France, mais hors périmètre du PSMV de Niort.

Un relevé de l'état et une mise au propre de l'existant de la maison est à réaliser.

PROGRAMME DES TRAVAUX

Vous souhaitez exploiter pleinement le sous-sol pour le transformer en pièces de vie et créer un véritable lien, fluide, entre le RDC et ce sous-sol.

Vous trouverez en annexe le document avec votre cahier des charges détaillé.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Le compromis a été signé. La vente définitive sera signée au plus tard le 22 août 2025. Idéalement, vous souhaitez que les travaux soient réalisés pour l'été 2026.

La mission Esquisse pourra débuter début août, après réception du devis signé et de l'acompte. La livraison de l'esquisse a lieu un mois après.

BUDGET ALLOUE AUX TRAVAUX

Votre enveloppe Travaux est d'environ 95 K€ TTC (travaux intérieurs + honoraires des différents intervenants).

Nota : Ces tarifs ne comprennent pas les éventuelles missions de bureau d'études (ex : Bureau d'études Structures), réglées directement par vos soins au bureau d'études. A noter que, pour des raisons d'assurance, le recours à un bureau d'études Structures est obligatoire dès lors que le projet / les plans touchent à des structures porteuses (ex : modification de la trémie de l'escalier, ouverture de murs porteurs, ...).

Nota : La création de surface de plancher, la modification de façades, sont des modifications qui impliquent des demandes d'autorisations administratives. En fonction de la situation initiale de votre maison et du projet que vous choisirez de réaliser, vous serez amenés à devoir réaliser soit une déclaration préalable de travaux soit un permis de construire avec recours à un architecte DPLG/HMONP. Le planning général de votre projet devra intégrer les délais de réalisation et d'instruction de ces demandes administratives (délai d'instruction plus long dans le cadre d'un avis ABF).

Libellé	Montant
<p>DECOUVERTE</p> <p>RV DECOUVERTE (FORFAIT) Rendez-vous de 3h sur le lieu de votre projet pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découvrir votre future maison, - commencer à identifier ses points forts et contraintes techniques, - échanger sur votre projet, clarifier votre programme de travaux et recenser vos besoins fonctionnels, - affiner vos attentes en terme d'accompagnement, - identifier votre enveloppe budgétaire pour les travaux, - évoquer des premières pistes d'agencement. 	150,00 €
<p>EXISTANT</p> <p>RELEVÉ DE MESURES ET REMISE AU PROPRE DE L'EXISTANT (FORFAIT)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 journée de relevé de mesures en 3 dimensions de la maison (RDC + sous-sol). Prise de photos. - Saisie informatique du relevé de mesures pour réalisation des plans de la maison (RDC + sous-sol) au 100ème + 1 coupe 	800,00 €
<p>ESQUISSE</p> <p>RECHERCHE CONCEPTUELLE SUIVANT VOTRE CAHIER DES CHARGES (FORFAIT)</p> <p><i>L'esquisse : la projection au moyen de propositions en plans esquissés, en images de concepts.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des contraintes d'urbanisme. - Recherche de scénarios d'agencement du sous-sol de votre maison et de l'entrée haute. - Coordination avec Atouts travaux autour de certains points techniques (escalier, réseaux d'eaux usées). - Préparation du dossier de présentation avec : <ul style="list-style-type: none"> - les plans informatiques actuels du RDC et du sous-sol de la maison au 100ème - 2 propositions d'agencement en plans esquissés - non cotés - du sous-sol et de l'entrée haute - des images d'inspirations pour illustrer les concepts proposés <p>RENDEZ-VOUS DE PRESENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous d'1h30 de présentation, à votre domicile, des deux propositions d'agencement. 	1 400,00 €

Type de vente : Prestation de services

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Acompte(s) reçu(s) HT	705,00 €
Echéance(s)	Acompte de 705,00 € au 24/06/2025 1 645,00 € au 18/11/2025	Total	1 645,00 €
Echéance(s) réglée(s)	705,00 € réglée le 23/06/2025 par Virement		

Coordonnées bancaires	
Nom	CCM NIORT
IBAN	FR7615519391020002365500221
BIC	CMCIFR2A

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EI BOUSSEMART THIERRY et l'EI RIMBEAU AYMERIC, agents généraux d'assurances à CELLES-SUR-BELLE.

Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.